

Pic mar

Dendrocopos medius (Linne, 1758)

Code NATURA 2000 : A 238

Enjeu local de conservation fort

Classification

Ordre : Piciformes

Famille : Picidés

Statuts de l'espèce

| | |
|--------------------------|--------------|
| Directive Oiseaux | An I |
| Convention de Berne | An II |
| Convention de Bonn | |
| Convention de Washington | |
| Loi française | P |
| Liste Rouge Monde | LC |
| Liste Rouge Europe | S (Non SPEC) |
| Liste Rouge France | AS (CMAP 5) |
| Liste Rouge Auvergne | NT |



Photo : Romain Riols - LPO Auvergne

Diagnostic synthétique

Espèce présente dans les forêts de feuillus, plutôt bien exposées. La répartition de l'espèce est à approfondir pour le site.

Description générale de l'espèce

Caractère morphologiques

Le dos est noir barré de blanc avec une tache blanche au niveau des scapulaires. Le ventre est blanc finement barré de noir et rose dans la région anale. La tête est ornée chez les deux sexes d'une calotte rouge et la joue est blanche et pas totalement bordée de noir (contrairement au Pic épeiche). Il n'existe pas de dimorphisme sexuel.

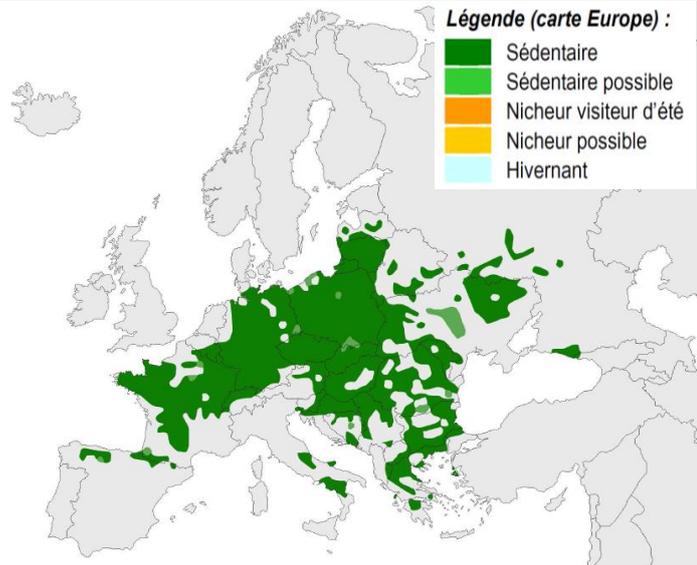
Répartition géographique

Le Pic mar est une espèce dont la distribution est presque exclusivement européenne (95% de l'aire mondiale de l'espèce). Elle s'étend de la Bretagne à la Russie et de la Turquie aux pays baltes. Des populations marginales existent dans le nord de l'Espagne (Pyrénées, Monts cantabriques) et dans le centre et le sud de l'Italie.

En France. Le Pic mar est surtout présent dans la moitié nord du pays. Cette aire se prolonge à l'ouest du Massif Central jusque dans la région Midi-Pyrénées. Une population marginale occupe la chaîne pyrénéenne.

Biologie et écologie

Le Pic mar est une espèce relativement exigeante quant à son habitat ; celui-ci consiste en peuplements forestiers devant comporter de nombreux arbres âgés (chênes *Quercus* sp. ou châtaignier *Fagus castanea*) à l'écorce crevassée et aux nombreuses branches mortes. Cette dépendance aux feuillus en fait essentiellement une espèce de plaine et de collines. Elle a une nette préférence pour les taillis sous futaie, les futaies âgées et accessoirement les vieux vergers. Le mauvais état sanitaire des arbres a un double intérêt pour ce pic peu enclin à forer : il lui permet de creuser plus facilement ses loges, et de trouver des insectes en plus grande abondance



que dans des peuplements sains. Sa densité semble corrélée à celle des chênes âgés et atteindrait son maximum pour un nombre de 20 tiges à l'hectare (Bulmann, 1993).

Régime alimentaire

Peu enclin à forer, contrairement aux autres pics, le Pic mar se nourrit principalement d'insectes qu'il recherche en parcourant systématiquement le tronc crevassé de ses arbres de prédilection, ainsi que les branches, rameaux et feuilles.

Reproduction et activités

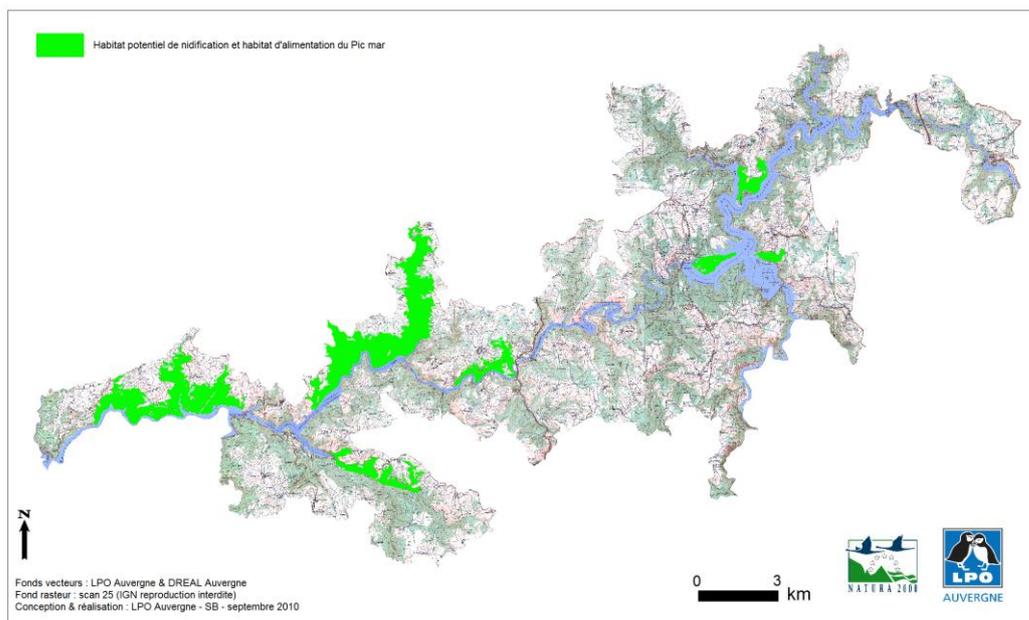
Présente toute l'année sur ses sites de nidification, cette espèce creuse généralement sa loge dans un tronc pourri, assez bas dans l'arbre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Pic mar est une espèce sédentaire dont la population européenne est assez importante (supérieure à 140 000 couples). Elle a été considérée comme stable pendant la période 1970-1990. Elle est actuellement en déclin en Suisse, ex-Yougoslavie, Roumanie, Albanie, Monténégro, Moldavie. Les populations sont stables dans presque tous les autres pays européens. La France, l'Allemagne, la Pologne, la Roumanie et la Grèce accueillent les populations les plus importantes.

Description sur le site

Habitats du Pic mar - A COMPLETER dans le site Natura 2000 FR8312010 - Gorges de la Truyère



Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (effectif et état de conservation)

L'espèce est présente en forêt de chênes exposée au sud, elle est peut être également dans les hêtraies mais cela reste à vérifier.

Etat de la population

Dans le site des Gorges de la Truyère l'espèce est en limite d'aire de répartition. La population est connue depuis peu, il est donc difficile de la qualifier (nombre, dynamique...).

Menaces

Exploitation intensive de la forêt.

Mesures de gestion conservatoire

Maintenir et entretenir les grandes chênes et chênaies ;
Conserver tous les arbres à loges ;
Maintenir des îlots de sénescence (de plusieurs dizaines d'arbres) au sein du peuplement, en arbres groupés plutôt que dispersés ;
Conserver en l'état les zones de chablis et les micros clairières riches en souches et " chandelles ".

Bibliographie régionale

- TOURRET P. RIOLS R. - *Etat des lieux pour les espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » dans la ZICO AE 10 (Gorges de la Truyère) – Proposition pour un périmètre ZPS dans le Cantal*. LPO Auvergne - septembre 2005 - 48p.